

Une loi de financement de la sécurité sociale adoptée, un budget recalé ! Nos luttes continuent

Paris le 22 décembre 2022

La loi de financement de la sécurité sociale a été adoptée le 16 décembre dernier à l'issue d'un vote final serré à l'Assemblée Nationale. Du projet initial de Bayrou, certaines "horreurs" sont passées à la trappe.

Grâce aux résistances, aux grèves et aux mobilisations, des régressions importantes ont été évitées comme le gel des prestations sociales et des pensions et le doublement des franchises médicales. Quelques avancées ont même été obtenues : le calcul de la pension des femmes dans le privé est légèrement amélioré et la suspension du décalage de l'âge de départ permet aux personnes nées entre 1964 et 1968 de gagner 3 mois. **Solidaires continue de revendiquer l'abrogation de la réforme de 2023 et le retour aux 60 ans.** Ce coup d'arrêt est une première étape.

Cependant, derrière ces maigres avancées, ce budget reste le pire depuis 10 ans ! Le patronat s'est opposé à toute augmentation des recettes et refuse catégoriquement de revoir les exonérations de cotisations patronales, ce qui organise sciemment le déficit de la Sécu sur le dos des travailleuses et travailleurs.

L'ONDAM (Objectif National de l'Assurance Maladie) 2026 en restant bien en deçà de l'inflation réelle des soins et de l'augmentation des besoins (vieillesse, maladies chroniques, etc) va avoir pour conséquence de nouveaux plans d'austérité drastiques pour nos établissements de santé. **Pour les hôpitaux et les EHPAD c'est la poursuite de la fermeture de lits, de suppression de postes, et d'épuisement des personnels.** Pour les assurés-es, sous prétexte d'équilibre, c'est le transfert vers les complémentaires santé, creusant ainsi les inégalités d'accès au soin. Le résultat est déjà là : des urgences fermées alors que l'épidémie de grippe est au plus haut, des opérations déprogrammées et, au final, des patient-es qui renoncent à consulter faute de rendez-vous ou de moyens

Pour la loi de finances, au final la commission mixte paritaire du 19 décembre n'aura pas réussi à se mettre d'accord sur le budget.

Le gouvernement est désormais obligé d'en passer par une loi spéciale à adopter avant le 31 décembre, qui permettra, d'assurer les "affaires courantes", à savoir prélever les impôts au 1er janvier et reconduire les dépenses comme l'année précédente.

Les discussions budgétaires vont reprendre début 2026. Macron n'hésite pas à annoncer le lancement d'un nouveau porte-avion qui devrait coûter au bas mot 13 milliards et jusqu'à 20 milliards avec les avions et bateaux y afférents.

L'Union syndicale Solidaires est déterminée à maintenir le rapport de force pour gagner un budget de justice sociale, fiscale et environnementale, pour les besoins réels de la population.

Dans un contexte de licenciements qui se multiplie, de stagnation des salaires, d'augmentations des dépenses de la vie courante, il est plus qu'urgent d'adopter un budget qui taxe enfin les plus riches et les grandes entreprises, qui instaure la justice sociale, fiscale et environnementale !

Pas d'économies sur nos vies !